

# Bulletin d'adhésion 2023

Société des Amis du Musée d'Archéologie Nationale et du Château de Saint-Germain-en-Laye (SAMAN)

La SAMAN a pour but de concourir au rayonnement du musée d'Archéologie nationale, du château de Saint-Germain-en-Laye et du domaine national. Elle contribue également à l'accroissement des collections du musée par le don d'objets ou d'archives.

L'adhésion donne droit à :

- l'entrée gratuite au musée d'Archéologie nationale, à la salle Piette, et aux expositions du musée ;
- la réception du bulletin numérique mensuel et du bulletin annuel *Les Echos* ;
- un tarif préférentiel pour l'achat de la revue annuelle *Antiquités nationales* ;
- une réduction de 5 % sur les ouvrages achetés à la librairie RMN-GP du musée ;
- l'entrée gratuite aux conférences organisées par la SAMAN.

L'association propose des voyages, des visites de musées, de sites ou d'expositions archéologiques. Elle organise des conférences ouvertes au public.

M/Mme	Nom		Prénom	
M/Mme	Nom		Prénom	
N°	Rue	Ville		CP
Courriel 1		Courriel 2		
Tel.1		Tél 2		

## Cotisation pour l'année civile 2023

Adhésion « simple »	Individuel	30 €	<input type="checkbox"/>	
	Couple	40 €	<input type="checkbox"/>	
Adhésion « bienfaiteur »	Individuel	60 €	<input type="checkbox"/>	(40,20€ après déduction fiscale)
	Couple	80 €	<input type="checkbox"/>	(53,60€ après déduction fiscale)
Adhésion « étudiant » (- de 26 ans)	Individuel	10 €	<input type="checkbox"/>	(joindre justificatif)

**Antiquités nationales** 20 €  (tarif préférentiel, port inclus)

## Don facultatif pour la SAMAN

20€  100€  200€  Autre  ..... €

## Récapitulatif

Montant dû : ..... €

Bulletin à adresser à : Secrétariat de la SAMAN  
Château — 1, Place Charles de Gaulle — 78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex

## Moyen de paiement

**Adhésion en ligne**, de préférence : <https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-du-musee-d-archeologie-nationale-et-du-chateau-de-saint-germain-en-laye>

**Virement bancaire** IBAN : FR76 1027 8063 7900 0215 2850 129, ou chèque à l'ordre de la SAMAN. Adresser le bulletin d'adhésion complété et une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte d'adhérent. Reçu fiscal donateur et membre bienfaiteur uniquement. Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Nota : Le reçu fiscal permet au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % de son revenu imposable.

Conformément à la loi informatique et liberté relative aux données personnelles qui vous concernent, seule la SAMAN est destinataire des informations que vous nous communiquez.

Pour adhérer  
en ligne



Date

Signature